

**Candidat à des études en France pour une entrée en première année.
Conseils pour une première utilisation de la plateforme :**

Dates à retenir :

Ouverture de la plateforme Études en France le **01/10/2022**

Fermeture de la plateforme Études en France le **15/12/2022**

Limite de paiement des frais de dossier **31/12/2022**

Vous devez créer un compte sur la plateforme Études en France à partir du lien suivant :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

A. Pour créer votre compte, vous devez avoir :

- Une adresse e-mail valide que vous consultez régulièrement. Si vous n'en possédez pas, vous devez en créer une ;
- Un scan de votre pièce d'identité (passeport, CNI ou acte de naissance) ;
- Une photographie récente 4x4.

B. Pour compléter votre dossier, vous devez ajouter sur la plateforme Études en France des photos ou scans lisibles des éléments suivants :

- Si vous avez obtenu le bac : le diplôme et le relevé de notes du bac uniquement. **Il ne faut pas ajouter les bulletins de notes obtenus au lycée ;**
- Si vous passez le bac en juin 2023 : tous les bulletins de notes de la seconde au dernier bulletin disponible ;
- Une certification de langue française (seulement recommandée, mais parfois rendue obligatoire comme prérequis par l'université) ;
- Un curriculum vitae (CV) à jour reprenant vos études, vos stages ou emplois que vous avez pu occuper (joindre les attestations de travail et/ou de stage si possible).

C. Le choix de la filière :

- Il s'agit d'une étape importante dans votre cursus universitaire et pour votre futur ; prenez le temps de choisir soigneusement des formations correspondantes à votre profil avant de soumettre votre dossier ;
L'annuaire des formations disponibles ici : <https://cataloguelm.campusfrance.org/licence/>
- Nous restons disponibles si vous avez des questions. Vous pouvez nous rendre visite dans les bureaux de Campus France ou bien nous écrire à l'adresse mail suivante : campusfrance@institut-francais-tchad.org

Soyez vigilant, conservez la maîtrise de votre dossier. Ne le confiez pas à une agence ou un cybercafé, cela impactera négativement votre dossier. Pour rappel, Campus France Tchad n'entretient de relations avec aucune agence ou cybercafé.

Attention : soumettre un dossier avec des faux documents (diplômes, relevés de notes ou autre document) conduira à une interdiction de séjour en France pour une durée de 5 ans.